



Paris, le 10 août 2011

**Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire
du samedi 25 juin 2011**

L'assemblée générale a été convoquée par courrier ou courriel en date du 27 mai 2011 et s'est tenue au pavillon du Cambodge de la Cité internationale universitaire de Paris.

A la date de l'assemblée, l'association comptait 282 adhérents et 3 membres d'honneur. 242 personnes étaient présentes ou représentées, soit 85,21 % des membres actifs. Le quorum requis – selon l'article 16 des statuts – étant d'un tiers des membres actifs, la séance a été ouverte à 14h30 par le président.

Notre professeur, Yvonne Vart, assistait à cette assemblée générale en tant que simple observatrice et, n'étant pas adhérente de l'association, ne disposait pas d'un droit de vote.

Sommaire

I.	Rapport moral du président.....	2
II.	Rapport financier du trésorier	12
III.	Nomination de membres d'honneur	14
IV.	Demande de la reconnaissance d'intérêt général.....	22
V.	Démission du conseil d'administration élu le 27 juin 2010	23
VI.	Présentation des candidatures et élection du nouveau conseil d'administration..	23
VII.	Présentation des projets pour la saison 2011-2012 :.....	30
VIII.	Election du bureau au sein du conseil d'administration :	30

I. Rapport moral du président

Arnaud Degioanni a commenté les principales réalisations de la saison 2010-2011 :

- Une année de transition
- Une année de continuité
- Une année de nouveauté
- Une année de projets
- Une année d'échecs

Cette année, qui avait été annoncée de transition, a été avant tout une année d'échecs...

a. Une année d'échecs

- Résumé des relations avec l'ancien conseil au cours de l'année :

- démission du conseil d'administration d'Yves Ormezzano lors de la préparation de la journée du patrimoine. Ce dernier avait préféré démissionner à la suite de la demande d'ajout du quadrille des Variétés parisiennes et de la mazurka des sourires à la playlist qu'il avait déjà constituée et qui aurait alors dépassé la durée d'un seul CD, Arnaud Degioanni regrette de ne pas avoir tenté de le retenir, mais les circonstances difficiles en ce début d'année n'y étaient pas propices.

- démission du conseil d'administration de Marie-Renée Piga. En effet, Marie-Renée avait souhaité plusieurs fois se retirer du conseil d'administration et avait été retenue plusieurs fois. Elle avait accepté à la demande du président de rester en se tenant un peu en retrait jusqu'au bal d'hiver, le temps de constater le travail du nouveau conseil. Malheureusement elle a tout de même préféré démissionner à la suite du bal. Marie-Renée Piga a pris la parole devant l'assemblée pour préciser que la cause de sa démission était la mention, dans le compte rendu de réunion n°3, de la phrase : « Marie-Renée et Yves demandent à être retirés de la liste de diffusion des méls pendant l'élaboration des documents ; bien que cette action soit antinomique avec le poste de secrétaire, ces deux exceptions seront appliquées ».

- problèmes pour récupérer une partie du matériel de l'association auprès de son précédent président. Jacky Jault précise alors qu'il prendra la parole ultérieurement pour répondre sur la totalité des points.

- Difficultés d'organisation du Vivier. Il a été rappelé que :

- le conseil d'administration ne souhaitait pas renouveler le Vivier cette année, à cause du trop grand nombre de départs masculins
- le Vivier a été maintenu sur demande d'Yvonne Vart
- il a été annoncé lors de la précédente assemblée générale que l'ensemble du Vivier n'était pas renouvelé, et que les cavaliers seraient contactés en premier et choisiraient eux-mêmes leur partenaire de danse
- les cavaliers n'ont pas souhaité choisir les cavalières
- la liste du Vivier a alors été publiée par le conseil d'administration après validation par Yvonne Vart.

- Rappel sur les conditions de création du Cercle Terpsichore :

- l'adhésion de Carnet de Bals au Cercle Terpsichore n'a jamais été votée par un conseil d'administration, même sous la présidence de Jacky Jault. Arnaud Degioanni s'est

demandé pour quelle raison son conseil aurait dû « courir après » un cercle pour lequel Jacky Jault lui-même n'avait rien mis en place sous sa présidence.

- Marie-Renée Piga n'a jamais été mandatée par aucun conseil d'administration pour représenter Carnet de Bals au sein du Cercle Terpsichore.

- Carnet de Bals ne peut donc être considéré comme membre fondateur du Cercle Terpsichore.

- Le Cercle Terpsichore n'a pas contacté Carnet de Bals jusqu'en novembre 2010, Yvonne Vart et Marie-Renée Piga précisant à l'époque du bal d'hiver qu'elles mêmes n'en avaient plus aucune nouvelle.

- Les statuts du Cercle Terpsichore n'ont été communiqués à Carnet de Bals qu'en janvier 2011 à l'initiative d'Yvonne Vart.

- Arnaud Degioanni précise qu'un commentaire des statuts a été fait par le conseil d'administration, que ce retour a été publié dans la partie adhérente du site internet et qu'il n'a reçu aucune suite de la part du Cercle Terpsichore.

- Jacky Jault et Yvonne Vart ont alors déclaré devant l'assemblée générale que les statuts du Cercle Terpsichore n'avaient pas pour vocation d'être lus et librement discutés par une association qui n'en était pas encore membre et que Carnet de Bals n'avait pas le droit de publier ces courriers. Arnaud Degioanni a souligné qu'il s'agissait de courriers du conseil d'administration de Carnet de Bals, que ces derniers étaient protégés par le mot de passe de la partie adhérente du site internet.

- L'adhésion de Carnet de Bals au Cercle Terpsichore ne pouvait que relever de l'assemblée générale, comme cela avait toujours été précisé à Yvonne Vart, et les adhérents devaient donc être informés des statuts, des échanges et des analyses en cours.

- Problèmes dans l'organisation du bal de printemps avec l'administration du château de Fontainebleau ainsi qu'avec la prestation de service du traiteur.

A la suite de cette première intervention, Jacky Jault, précédent président de Carnet de Bals, a souhaité s'exprimer, afin de donner aux adhérents sa version des faits :

- Jacky Jault, au début de son intervention, a précisé qu'il voulait ne plus assurer la présidence de Carnet de Bals déjà un an auparavant, et qu'il est resté une année de plus simplement pour finaliser l'organisation du bal des 20 ans.
- Il a expliqué devant l'assemblée qu'il était difficilement joignable entre juin et novembre 2010 à cause d'une opération chirurgicale qu'il a dû subir en juillet et d'un séjour en automne au Cameroun.
- Jacky Jault dément le fait de n'avoir pas été joignable par messages internet ou répondeur téléphonique et se plaint de ce qu'aucun des membres du conseil d'administration ne soit venu le voir ou n'ait tenté d'entrer en contact avec lui. D'où sa décision d'écrire un message intitulé « HONTE A VOUS », puis un autre à sa liste de diffusion du Cercle Terpsichore : « J'ACCUSE ». Il a déclaré ne pas être partie prenante du tract distribué en catimini aux adhérents de Carnet de Bals, au lendemain du bal d'hiver.
- Après cela, Jacky Jault a souhaité faire un point sur le but et la vocation du Cercle Terpsichore. Des personnes dans l'assemblée ont objecté que c'était hors sujet, mais Jacky Jault a insisté pour en parler. Jacky Jault a expliqué son départ de Carnet de Bals uniquement dans le but de se consacrer au Cercle Terpsichore, que cette association d'associations a mis 2 ou 3 ans avant de voir le jour et que Carnet de Bals n'a pas à en rendre les statuts consultables sur son site. Il a ajouté que Carnet de Bals doit adhérer avant de se permettre d'en discuter et ne sera pas écouté avant.

b. Une année de continuité

La saison 2010-2011 a avant tout été une année de continuité puisque comme l'année dernière nous avons eu :

- 9 cours d'Yvonne Vart
- 7 pratiques
- 2 grands bals
- une journée du patrimoine au château de Breteuil

i. Les adhérents de la saison 2010-2011

- Carnet de Bals comptait 282 adhérents cette année. C'est un chiffre record.
On compte deux membres d'honneur, Mlle Michelle Nadal et M. le marquis de Breteuil, ainsi qu'un président d'honneur, M. Thierry Fripiat.

- D'une manière générale, on remarque l'arrivée de beaucoup de nouveaux adhérents, et de nouveaux inscrits pour les bals.

	2009-2010	2010-2011
Adhérents	200	282
Participants cours	114	101
Cours débutants	17	29
Cours de bal	41	26
Cours avancé	24	22
Cours confirmé	32	24
Participants pratique	45	55

ii. Les cours

Débutant		
	Danseurs	14
	Danseuses	15
	Total	29
	% de danseuses	51,72 %

Cours de bal		
	Danseurs	14
	Danseuses	12
	Total	26
	% de danseuses	46,15 %

Avancé		
	Danseurs	11
	Danseuses	11
	Total	22
	% de danseuses	50 %

Confirmé		
	Danseurs	10
	Danseuses	14
	Total	24
	% de danseuses	52,63 %

Total

Danseuses	52
Danseurs	49
Total	101

% de danseuses	51,49 %
----------------	----------------

Ainsi constate-t-on :

- une diminution de la fréquentation des cours des niveaux 2, 3 et 4
- un équilibre hommes/femmes stable
- 8 personnes ont bénéficié du tarif « moins de 30 ans » (2 hommes et 6 femmes).

iii. Partenariat avec Arts et Mouvement

Le partenariat avec Arts et Mouvement initié pour la saison 2010-2011 a permis :

- un rapprochement entre associations de danses XIX^e
- notre participation aux P'tits Bals de Saint Sulpice
- une économie annuelle de 3 500 euros, en déplaçant les cours d'Yvonne Vart à la salle Buffault dans le IX^e arrondissement.



iv. Les pratiques

Pratiques	Danseurs	26
	Danseuses	29
	Total	55
	% de danseuses	52,73 %

Les pratiques ont eu lieu à la maison du Cambodge, dont le coût de location important est compensé par l'absence de coût pédagogique.

Les pratiques ont conservé le mode opératoire d'un accroissement progressif de la difficulté au fil des heures.

2 dames ont bénéficié du tarif « moins de 30 ans ».

		Débutant	Cours de Bal	Avancé	Confirmé
Danseuses	29	10	9	7	3
Danseurs	26	8	9	6	3
Total	55	17	18	12	6

c. Une année de nouveautés

i. Adhérents, site internet et diffusion web

De nombreux adhérents jeunes ont été intégrés cette année.



Le site internet a été modifié :

- Refonte du site en cours
- Modification du calendrier
- Mise en place d'un paiement en ligne via Paypal
- Amorce de développement d'un multilingage (site prévu en français, anglais et italien).



- Le CA a voté la création d'une page Facebook, qui comptait 119 membres au 24 juin 2011.

ii. De nouvelles communications

De nouvelles communications ont été mises en place :

- Une mise en contexte des bals par la rédaction de fiches historiques illustrées.
- Des plaquettes sur les modes féminines et masculines relatives à la période retenue pour chaque bal. Ces plaquettes ont été très aimablement supervisées par Françoise Vittu.
- Des lettres de communication sur les activités de notre association.



Ces différentes plaquettes, disponibles sur le site internet, ont été envoyées à l'avance, principalement par mail, à tous les adhérents.

iii. Du travail administratif

- Le siège social de l'association a été transféré au 16, rue de la Procession, 75015 Paris. Le travail administratif a été important pour réintégrer la Préfecture de Police de Paris depuis la préfecture civile des Hauts-de-Seine. L'association devrait éviter de déplacer son siège social hors de Paris, car le travail administratif pour réintégrer la capitale sera de plus en plus difficile.

- Carnet de Bals a été mis en conformité avec l'URSSAF et le ministère des Finances.

- Un état des lieux du matériel appartenant à l'association a été réalisé au cours de l'année.

Pascal Chrétien fait la remarque que ces mises en conformité non effectuées par l'ancien conseil ne relèvent pas d'erreur de gestion d'une association.

iv. Des nouveautés dans le règlement intérieur

- Un règlement intérieur a été mis en place dès l'assemblée générale de 2010 par le conseil entrant.

- Trois nouveautés ont été apportées dans le règlement intérieur :

- Membres d'honneur :

- M. Thierry Frippiat, président fondateur de Carnets de Bal, est président d'honneur de Carnet de Bals. Thierry Frippiat est de fait membre d'honneur et bénéficie aussi d'une invitation permanente aux conseils d'administration.
- M. Henri-François marquis de Breteuil est membre d'honneur de Carnet de Bals depuis 2005.
- Mlle Michelle Nadal, présidente d'« Arts et Mouvement » est membre d'honneur de Carnet de Bals.

- Le Conseil d'Administration :

- Le Conseil d'Administration de Carnet de Bals est public. Tout membre actif peut participer une fois par saison comme observateur, sur simple demande, au Conseil d'Administration. Chaque séance du Conseil d'Administration ne peut avoir plus d'un observateur. Il est expressément demandé à l'observateur de ne pas communiquer sur la séance du Conseil à laquelle il a participé tant que le compte rendu n'en a pas été publié.

- Les Lundis de l'Impératrice :

- Les "Lundis de l'Impératrice" sont publics et ouverts aux adhérents comme aux non-adhérents.

v. Les stages

Cette nouvelle programmation dans le calendrier de Carnet de Bals a fonctionné avec succès :



- L'un des stages a été utilisé par Yvonne Vart pour modifier la date de l'un de ses cours.

- Le stage du mois de janvier a permis de faire venir Jitka et Jan de Tchéquie afin d'enseigner le quadrille Béséda aux adhérents. Nous en sommes redevables à l'immense travail et à la disponibilité de Nicole Arnoux. Le samedi a été consacré à Béséda avec Carnet de Bals et le dimanche à Chokna avec Arts et Mouvement.

- Le dernier stage a permis l'apprentissage d'un nouveau quadrille pour le bal de printemps : « Le menuet des salons » de Chardonneret père.



vi. Les Lundis de l'Impératrice

- Trois Lundis avaient été prévus initialement pour tester cette nouvelle programmation de bals informels. Leur succès ne s'est pas démenti d'un trimestre à l'autre, deux ont donc été ajoutés en cours d'année, obtenant le même succès.

- Il y a eu environ 80 à 110 personnes présentes à chaque Lundi.



En marge du bal était organisée la visite de l'hôtel de la marquise de Paiva, dont ont profité près de 100 participants.



iv. Bal de Printemps : Bal troubadour de Fontainebleau

Le bal de Printemps a regroupé près de 120 danseurs au sein du château de Fontainebleau, sur un thème troubadour, superbement bien suivi par les participants. L'orchestre Mus'Art et la Compagnie des Oiseaux nous y ont accompagnés.



Le bal de printemps, qui s'est achevé avec le lever du soleil sur le château, nous a causé une grande déception en matière de buffet et de service.

Ces prestations seront particulièrement sous surveillance dans tous les bals futurs.



e. Vote du quitus au bilan moral du président

Yvonne Vart a souhaité s'exprimer avant le vote du quitus au bilan moral du président. Elle s'élève contre le fait qu'Arnaud Degioanni assure l'entraînement des pratiques et certains stages alors qu'il est président et y voit un cumul de fonctions. Elle reproche à Arnaud Degioanni ses méthodes de fonctionnement, sa méthode de communication, en particulier la présence d'un calendrier avec les noms des saints sur le site internet, et ne s'entendant plus avec lui, déclare à l'assemblée que si Arnaud est réélu président, elle ne dispensera plus ses cours de danse à l'association.

Cette déclaration faite, le vote du quitus a eu lieu :

Le bilan moral du président a été adopté à l'unanimité moins 60 voix :

- ont voté contre :
 - Jean-Claude Delmas, détenant 3 pouvoirs :
 - Jean-Pierre Marsat
 - Virginia Martino
 - Franco Tani
 - Mireille Delmas, détenant 2 pouvoirs :
 - Claudine Marsat
 - Veronica Tani
 - Claudine Drault, détenant 3 pouvoirs :
 - Yumiko Ishikawa
 - Colin Gardner
 - François Piotrowski
 - Joël Drault, détenant 5 pouvoirs :
 - Magdeleine Méric
 - Nathalie Gonzalez
 - Luigi Guarrera
 - Sergio Vinciguerra
 - Lino Borzillo
 - Christiane Boivert, détenant 4 pouvoirs :
 - Jean-Marie Bruson
 - Jean-Pierre Orgeret
 - Sylvie Orgeret
 - Jean-Louis Boivert
 - Josette Charles, par la voix de Josette Courtade qui la représente
 - Geneviève Jacques, détenant 3 pouvoirs :
 - Carlo Mancini
 - Alain Raynal
 - Cathy Raynal
 - Jacky Jault, ne détenant pas de pouvoir
 - Marie-Renée Piga, détenant 3 pouvoirs :
 - Maryse Buffière de Lair
 - Pierre Buffière de Lair
 - Douchanka Mancini
 - Françoise Lepot, détenant 3 pouvoirs :
 - Denis Avrain
 - Annick Darbon

- Manuel Sebastian
- Eliane Monimart, détenant 2 pouvoirs :
 - Claire Gillard
 - Claude Gillard
- Yves Monimart, ne détenant pas de pouvoir
- Véronique Ormezzano, détenant 4 pouvoirs :
 - Patrick Visseq
 - Anne Guez
 - Bruno Barthe
 - Pascal di Luccio
- Yves Ormezzano, détenant 4 pouvoirs :
 - Simonetta Maccagno
 - Samantha Traxler
 - Cécile Grima
 - Lucca Barreca
- Alain Terrier-Maréchal, détenant 5 pouvoirs :
 - Véronique Debroise
 - Sylvie Lambert
 - Claudine Monimart
 - Claudia Spadazzi
 - Xavier Monimart
- Isabelle Blanchard, ne détenant pas de pouvoir
 - se sont abstenus :
- Aline Boissel, détenant 1 pouvoir :
 - Camille Boissel-Allen
- Massard Dominique, ne détenant pas de pouvoir



II. Rapport financier du trésorier

Le trésorier, Eric Burté, a présenté les comptes de l'association. Ils sont en assez bonne santé, avec un bilan positif de 1543,71 euros. Les deux bals ont été en léger déficit, mais les recettes des Lundis de l'Impératrice et autres stages ont pu apporter un petit soutien financier.

Arrêté au 23/06/2011

CHARGES		PRODUITS	
Secrétariat, Assurance, Breteuil, AG	3 529,82 €	Adhésions, divers, revenus Vivier	6 160,00 €
		Intérêts livret	110,99 €
Frais des cours (salle + Yvonne)	6 343,80 €	Produits des cours	10 820,00 €
Frais des pratiques (salle)	1 584,48 €	Produits des pratiques	3 200,00 €
Frais des lundis (salle + buffet)	967,95 €	Produits des lundis	2 344,00 €
Frais des stages (salle, café, croissants)	447,64 €	Produits des stages	520,00 €
		Produits du Bal d'Hiver	17 877,70 €
Frais du Bal d'Hiver	23 578,48 €		
		Produits du Bal de Printemps	10 060,84 €
Frais du Bal de Printemps	9 062,65 €	Estimatif des produits restant à encaisser (25)	2 750,00 €
Estimatif des frais restant à payer	6 825,00 €		
TOTAL CHARGES	52 339,82 €	TOTAL	53 843,53 €
RESULTAT	1 543,71 €		

Deux adhérents se sont portés volontaires pour contrôler les comptes : Raphaël Séjourné et Francis Arkwright.

Ces deux contrôleurs aux comptes ont présenté leur rapport suite à leurs vérifications personnelles des factures et autres devis engagés par le conseil d'administration au cours de l'année.

Leur bilan est positif, ils déclarent que les comptes arrêtés au 23 juin 2011 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et de la situation du patrimoine.

Les contrôleurs aux comptes se sont assurés que :

- pour toutes les dépenses est présent un justificatif sous forme de factures ou de notes de frais
- la tenue des comptes est conforme à l'esprit de la loi de 1901 sur les associations
- les tarifs des cotisations correspondent aux décisions prises par le conseil d'administration.

Les contrôleurs aux comptes recommandent pour les prochains exercices que :

- la clôture des comptes ait lieu dans un délai plus long après le dernier bal, pour laisser le temps de tout collecter
- la trésorerie de Carnet de Bals se munisse d'un logiciel comptable pour informatiser la comptabilité.

Eliane Monimart précise qu'elle fut longtemps trésorière du groupe de Blois et que le bilan devrait présenter la trésorerie sous forme de liquidité / compte dépôt / compte courant. Eric Burté affiche alors le slide indiquant à la date du 23 juin 2011 :

- caisse : 1491,85 €
- compte courant : 742,37 €
- compte dépôt : 10 915,21 €

Le bilan financier du trésorier a été adopté à l'unanimité moins 17 abstentions.

Se sont abstenus :

- Jacky Jault, ne détenant pas de pouvoir
- Geneviève Jacques, détenant 3 pouvoirs :
 - o Carlo Mancini
 - o Alain Raynal
 - o Cathy Raynal
- Christiane Boivert, détenant 4 pouvoirs :
 - o Jean-Marie Bruson
 - o Jean-Pierre Orgeret
 - o Sylvie Orgeret
 - o Jean-Louis Boivert
- Eliane Monimart, détenant 2 pouvoirs :
 - o Claire Gillard
 - o Claude Gillard
- Françoise Lepot, détenant 3 pouvoirs :
 - o Denis Avrain
 - o Annick Darbon
 - o Manuel Sebastian

III. Nomination de membres d'honneur

L'article 7 des statuts de l'association stipule que la qualité de membre d'honneur est conférée par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration.

Ce dernier a proposé d'y élever, en remerciement pour leur dévouement de longue date à l'association, deux personnes : Mlle Christiane Guérin et Mlle Monique Prévot.

a. Mlle Monique Prévot



Mademoiselle Monique Prévot est un des éléments fondateurs forts de la construction de Carnet de Bals.



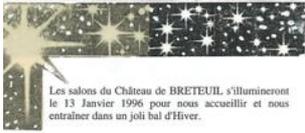
Au côté de Thierry Fripiat, notre président fondateur, Monique a été pendant des années la secrétaire de Carnet de Bals, veillant sur chacun des adhérents mais aussi sur son président, sur l'élaboration et la réalisation des projets, la bonne marche de l'association.



Monique a pris part à l'organisation et à la réussite de nombreux bals et sorties... Breteuil, Ferrières, Chartres, Dunkerque....

S'occupant aussi bien de la mise en place de l'orchestre, de l'accueil des participants, du déroulement de la programmation, des buffets... Monique a été sur tous les fronts...





- Le répertoire des danses de salon se composera de valse, polkas, quadrilles, mazurkas... et des dernières chorégraphies de la saison.
- Pour la circonstance l'accompagnement musical nous révélera de nouvelles oeuvres françaises, pétillantes et gracieuses.



- Comme de coutume, un buffet et du vin de champagne réconforteront les convives épuisés par la danse.

Renseignements pratiques

- Lieu**
Château de BRETEUIL.
CROISEL.
78460 CHEVREUSE
- Horaires**
Les grilles du Château seront ouvertes à 19h00.
Le Bal commençant à 21h00 précises, l'accès des danseurs ne pourra plus se faire au-delà de 21h30.
- Tenue**
"Pour le plaisir des yeux, un ensemble de costumes harmonieux s'impose."
Pour les dames: coiffures à bandeaux ou anglaises (concoils et atelier coiffure auprès de Xavier MONIMART tél: 43 40 70 58), robes à crinoline, chaussons à talon plat, sans oublier les gants, et l'indispensable éventail.
Pour les cavaliers: uniforme, queue de pie, noeuds et gants blancs.
Les accessoires peu esthétiques, tels que bracelet-montre, lunettes, sont à bannir. (Nous vous conseillons de vous inspirer des gravures de mode des années 1850 à 1860 qui emboîtent les bouquinistes des quais de Seine et les livres d'histoires.
- Participation**
250 Frs par personne
Chèque libellé à l'ordre de CARNET de BALS exclusivement et à adresser impérativement avant le 10 Janvier 1996 uniquement à Monique PREVOST qui enregistre les inscriptions et prépare les "Carnets de Bals" qui vous seront remis à l'entrée.



PARTIE A DETACHER ET A RETOURNER
AVANT LE 10 JANVIER 1996.

Monsieur // Madame // Mademoiselle
(cocher les mentions inutile)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Se rendra costumé au Bal d'Hiver 1860, donné au Château de BRETEUIL et adresse ci-joint un chèque de 250 Frs par personne, libellé à l'ordre de CARNET de BALS.



Sans oublier, que le secrétariat n'était alors pas informatisé, que toute la documentation se faisait à la main, par découpage, collage, remontage, etc.

Un travail titanesque accompli par une grande dame passionnée.

CARNET DE BALS

Thierry FRIPPIAT
Président
Tél: 40 84 97 20



Secrétariat
Monique PREVOST
Résidence La Réale
9 rue du Général de Larminat
94000 CRETEIL
Tél: 49 80 46 08

"J'ai toujours aimé l'air de ce soir-là au palais de la danse; le formidable appel de l'orchestre éclatant comme un orage de musique crevait le mur et le toit..."
Guy de Maupassant

BAL D'HIVER

chez
le Marquis de BRETEUIL



Château de Breteuil
13 Janvier 1996

Monique prenait également part à l'élaboration des programmes annuels, à ceux de stages aussi ambitieux et merveilleux que Paris-Prague...

Photos: Monique Prevost

Stages de danse du XIXe siècle à PARIS et PRAGUE
(voir page 48)

Donneurs: Cathy Flahaut, Jacqueline Trancard et Xavier Monimart (Carnet de Bals et Diversifiements)

Organisé par Michelle Nadal

Richard Powers

Dessin: Terry Crumb

Créant elle-même de toutes pièces le matériel des cotillons imaginés par Thierry... et souvent jusqu'à la dernière minute...





Toujours présente au côté de Carnet de Bals, de tous les bals, la première arrivée à chaque fois que l'on a besoin d'aide, d'un conseil, ou de quoi que ce soit... Secrétaire d'Arts et Mouvement, présidé par Michelle Nadal, Monique Prévot est l'adhérente la plus fidèle, la plus active, la plus adorable, la plus indispensable que Carnet de Bals se félicite de compter.



Très chère Monique,
pour tout cela, et pour ce qui
viendra, un immense merci...

b. Mlle Christiane Guérin



Mademoiselle Christiane Guérin est une des adhérentes les plus férues et certainement la plus savante en matière de XIX^e siècle.



Très tôt, Christiane a rejoint Carnet de Bals et s'est dépensée pour la conseiller ou en orienter les choix afin que ces derniers soient les plus justes et les plus XIX^e.





S'impliquant de plus en plus dans la reconstitution de nos bals, Christiane a rejoint le conseil d'administration, veillant telle une tante très affectueuse sur chacun des participants, conseillant, animant, orientant...

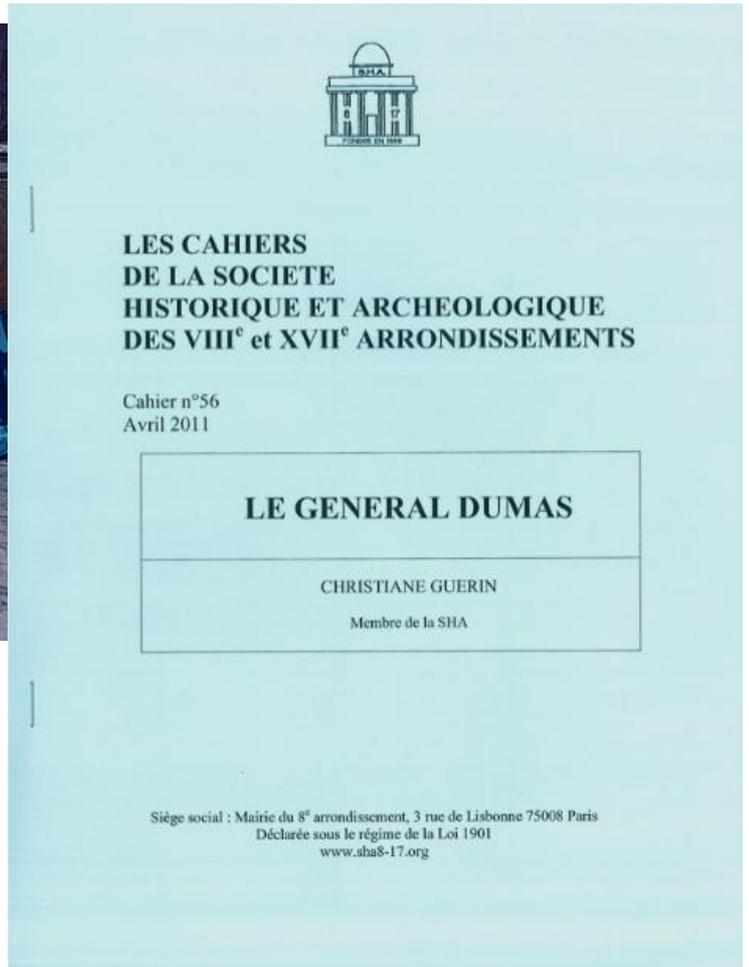
Personne ne peut oublier ses apparitions en « Mama » pour les Journées du patrimoine de Breteuil ou encore son aide précieuse en toute occasion...



La présence de « Cricri » est toujours remarquée et appréciée... Délicieuse conteuse pleine de verve, âme passionnée et dévouée, Carnet de Bals peut toujours compter sur son aide indéfectible.



Ayant organisé les animations au château Dumas et réalisé de nombreux cahiers sur le général, Christiane est une conférencière réputée, membre de la Société historique et archéologique.



JACQUES OFFENBACH SA VIE PARISIENNE DANS LE IXe

par Christiane GUÉRIN

«Offenbach n'est ni allemand ni français, il est avant tout un parisien comme Picasso, comme Chagall, comme Giacometti» J. Savary
Hélène Savary surcouf pu ajouter « un parisien du IXe ».

LA FAMILLE OFFENBACH RUE DES MARTYRS, 1833

Ils ne viennent pas de très loin ces Offenbach, plus précisément d'Offenbach-sur-le-Main, près de Francfort. Jacob Eberst est né à Cologne le 20 juin 1819, le septième d'une fratrie de dix enfants. Il est le fils d'Isaac, le chanteur de la synagogue originaire d'Offenbach d'où le pseudonyme familial. Très tôt, Jacob est destiné à la musique. Il apprend à jouer du violoncelle et se produit en concert avec son frère et sa sœur.

1833 : accompagné de deux de ses fils, Isaac Offenbach arrive à Paris, alors capitale de la musique et du théâtre. La famille s'installe 23 rue des martyrs. Jacob vit pauvrement dans un mansarde avec son frère aîné. Julius joue du violon et embauche le souffleur.

Malgré sa nationalité, Jacob, devenu Jacques, entre au Conservatoire de Paris. Luigi Cherubini a enfin donné son accord. Jacob est admis dans la classe de Vasin.

Un an plus tard Isaac repagne Cologne. Le 2 décembre 1834, Jacob quitte volontairement le conservatoire. Il préfère un engagement comme violoncelliste à l'orchestre de l'Opéra-Comique, qui lui permet d'être au contact de la scène qui le fascine. Doué d'une indomptable assurance, un jour de représentation de *La Juive*, il gâche Prinsental Hély à l'entrée de l'Opéra rue La Fayette et obtient de devenir son élève en composition. Introduit dans les salons de l'aristocratie et de la bourgeoisie parisiennes, Offenbach est désormais connu. On le surnomme le «Liszt du violoncelle».



JACQUES ET HERMINIE OFFENBACH, PASSAGE SAULNIER, 1844

Le jeune ménage s'installe passage Saulnier dans un modeste appartement. Mûnagé très parisien : elle est espagnole, lui est allemand ! Jacques Offenbach produit alors des valses pour animer les cafés-théâtres des boulevards, tel le *Jardin Turc*. Il ne faut pas sous-estimer les soirées du passage Saulnier : musiciens et journalistes s'y pressaient.

Le 24 avril 1847, succès de l'*Alceste*, son premier ouvrage lyrique, salle de La Tour d'Auvergne, l'Opéra Comique l'ayant refusé.

La révolution de 1848 les effraie : départ pour Cologne avec Hermine et leur fille Berthe.

De retour à Paris, répondant à l'invitation du prince-président, Offenbach joue à l'Élysée. Il reste musicien de théâtre dans l'âme et cherche une salle pour se produire. Sa nomination comme directeur de la musique à la Comédie Française en 1850 ne peut être qu'une solution d'attente. Il s'initie à la musique de scène et compose des œuvres qui sont refusées par l'Opéra-Comique.

Pour être joué, Offenbach fonde avec son propre théâtre «*Les Bouffes Parisiens*» au Carré Marigny. Le succès est immédiat. Le programme d'ouverture reste un an à l'affiche. Un matin de 1855, arrivant de Bordeaux se présente pour une audition passage Saulnier une jeune femme blonde de 22 ans, les yeux moqueurs : Hortense Schneider. Elle va devenir l'épouse d'Offenbach.

QUINZE ANS 11 RUE LAFFITTE

1857 : Offenbach est l'idole de Paris. Il est connu de l'Europe entière. Il demeure 11 rue Laffitte dans un somptueux appartement qui n'existe plus. (Il se trouvait à l'emplacement du boulevard Haussmann). Rôtinière déteste Jacques Offenbach le titre de «*petit Mozart des Champs-Élysées*».

Le compositeur qui enchaîne succès sur succès se fait construire une villa à Etretat : la Villa Ophélie. Le triomphe d'*«Orphée aux enfers»* (1858) a en effet sauvé Les Bouffes de la faillite.

Le 14 juillet 1860, Morny fait obtenir à Jacques Offenbach la nationalité française.

Le compositeur qui enchaîne succès sur succès se fait chevalier de la Légion d'honneur le 15 août 1861. 1864 est l'année de la création de *La Belle Hélène* au Théâtre des Variétés. L'Empereur, les têtes couronnées s'y

pressent pour applaudir Hortense Schneider. Celle-ci s'emploie à mériter son surnom de «*passage des princesses*» et servira de modèle à Zola pour le personnage de Nana.

A l'époque de la rue Laffitte, sont produits une longue suite de créations qui sont autant de succès : *La Vie Parisienne* (1866), *la Grande Duchesse de Gérolstein* (1867), *la Périochole* (1868) et *Les Brigands* (1869).

1870 : la guerre franco-allemande, la chute de l'empire et une campagne de colonisation remettent tout en question. Offenbach est l'incarnation de la fibre impériale, de la décadence, la cause de la défaite. En tournée en Autriche, il se réfugie en Espagne avec Hermine pour participer à une tournée en Italie. Il ne regagne Paris qu'après la répression de la Commune, en septembre 1871. Les temps ont changé. En 1876, pour le centenaire de l'Indépendance, il effectue une tournée triomphale aux États-Unis qui sauve de la faillite.

8 BOULEVARD DE CAPUCINES

A l'angle de la place de l'Opéra, au Sixième, c'est la dernière demeure d'Offenbach. Summoné, malade, le compositeur y décède le 5 octobre 1880 où il travaille à son opéra fantastique *Les Contes d'Hoffmann*. La veille, avait demandé son manuscrit et approuvé des corrections au dernier acte. Un étouffement l'ayant pris, Hermine envoya chercher le prêtre et les médecins. Offenbach meurt dans la nuit, à 3 heures et demie du matin.

Les funérailles ont lieu le 7 octobre, l'église de La Madeleine. Une foule considérable pèlerine sur le boulevard en hommage à celui qui les fit valser sur l'Empire, les femmes arborent des lettres au corsage.

Offenbach repose au cimetière Montmartre. En 1881, est lieu triomphe posthume de *Contes d'Hoffmann* à l'Opéra-Comique salle Favart. Revues et consécration.

1887 : mort d'Hermine Offenbach rue Mogador, de l'appartement qu'elle occupait depuis la mort de son mari.

Christiane anime des visites dans le IXe arrondissement, rédige de nombreux articles historiques et sociologiques, fait pleinement revivre notre époque de prédilection.





Très chère Christiane,
Pour ton aide continuelle, ta gentillesse, ta culture dont tu as toujours su nous faire profiter...
Pour tous les projets qu'il nous reste à partager...
Nous t'embrassons bien affectueusement...

c. Délibération

L'élévation de Mlles Prévot et Guérin au rang de membre d'honneur a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

En outre, Mlles Christiane Guérin et Monique Prévot seront invitées gratuitement au prochain Grand Bal d'Hiver.

Il est proposé à l'assemblée générale, qui l'entérine, que les membres d'honneur soient invités perpétuels des grands bals de Carnet de Bals et que cela soit porté dans le règlement intérieur.

IV. Demande de la reconnaissance d'intérêt général

Le conseil d'administration sortant a proposé aux adhérents de poser la candidature de Carnet de Bals au statut d'association reconnue d'intérêt général.

En effet, la décision de postuler la reconnaissance d'intérêt général relève de l'assemblée générale et le procès verbal justifiant de cette décision fait partie des pièces à fournir pour accéder à cette reconnaissance.

Cette reconnaissance concerne les associations dont la mission d'intérêt général ou d'utilité publique s'étend aux domaines philanthropique, social, sanitaire, éducatif, scientifique et culturel.

Ces associations doivent satisfaire à six conditions :

- une pratique d'au moins trois ans comme association déclarée,
- des ressources en adéquation avec leur objectif (un budget d'au moins 45 734,71 euros est demandé),
- l'adhésion d'au moins deux cents membres,
- l'intervention sur un plan national,
- des statuts conformes au modèle approuvé par le Conseil d'État,
- l'acceptation par l'Assemblée Générale de la démarche de demande.

Carnet de Bals remplit les conditions pour postuler ce statut qui permettrait, à ceux qui la gratifieraient d'un don, de défiscaliser une partie de ce don et de s'assurer une meilleure visibilité.

Cette défiscalisation pourrait aboutir à créer des partenariats avec des entreprises ou des particuliers, afin de récolter des fonds susceptibles de développer les engagements de l'association et de financer ses projets.

A la question : « Acceptez-vous que le conseil d'administration entreprenne une démarche de demande d'obtention de l'Intérêt Général ? », la proposition a été adoptée par l'assemblée générale de Carnet de Bals à l'unanimité.

V. Démission du conseil d'administration élu le 27 juin 2010

Le conseil d'administration sortant était composé de 8 personnes :

- Président : Arnaud Degioanni
- Secrétaire : Clémence Troesch-Varlet
- Trésorier : Eric Burté
- Conseiller d'administration : Sylvie Delatte (ne renouvelant pas son mandat)
- Conseiller d'administration : Liliane Le Maistre (ne renouvelant pas son mandat)
- Conseiller d'administration : Céline Perron d'Arc
- Conseiller d'administration : Hélène Vanmalle
- Conseiller d'administration : Fanny Wilk

Sylvie Delatte et Liliane Le Maistre, après une année de travail pour Carnet de Bals, n'ont malheureusement pas désiré renouveler leur siège. En effet, d'autres activités les ont accaparées, mais ces dames seront toujours participantes à notre association et restent à la disposition du conseil pour lui apporter de l'aide à tout moment.

VI. Présentation des candidatures et élection du nouveau conseil d'administration

a. Nouvelles candidatures :

Dix-huit nouveaux candidats se sont proposés pour rejoindre le bureau sortant, ce qui est un chiffre record dans l'histoire de l'association :

- Christiane Boivert

Mme Boivert a présenté sa candidature comme soutien à l'action d'Yvonne Vart. Précisant qu'elle avait été appelée à l'aide cet hiver par Arnaud Degioanni pour lui éviter de potentiels écueils, ce qu'elle avait accepté, Mme Boivert souligne qu'elle a finalement préféré n'en rien faire et venir le jour de l'assemblée générale pour lui exprimer sa désapprobation en se présentant dans une liste d'opposition.

- Claudine Drault

Mme Drault, de Bourges, a présenté sa candidature comme soutien à l'action d'Yvonne Vart. Elle n'a pas souhaité s'exprimer.

- Yumiko Ishikawa

Mme Ishikawa étant absente, Mme Jacques a présenté sa candidature comme soutien à l'action d'Yvonne Vart.

- Geneviève Jacques

Ayant précisé qu'elle avait refusé de continuer l'an dernier dans le conseil d'administration à la suite du départ de Jacky Jault, Mme Jacques explique qu'elle a changé d'avis et souhaite accompagner le retour de l'ancien conseil.

- Françoise Lepot

Mme Lepot a expliqué qu'elle était depuis longtemps adhérente de Carnet de Bals, et que, bien que de Blois, elle souhaitait s'investir dans notre association.

- Eliane Monimart

Ayant mentionné qu'elle était la belle-sœur de Xavier Monimart, aimant les costumes et les reconstitutions, Mme Monimart a précisé qu'elle était depuis longtemps adhérente de Carnet de Bal et que, bien que de Blois, elle souhaitait s'investir dans notre association.

- Véronique Ormezzano

Mme Ormezzano a présenté sa candidature comme soutien à l'action d'Yvonne Vart, ajoutant qu'elle souhaitait rappeler que le conseil d'administration de Carnet de Bals devait être au service d'Yvonne Vart et non de l'association.

- Marie-René Piga

Mme Piga a présenté sa candidature comme soutien et déférence à l'action d'Yvonne Vart.

- Catherine Raynal

Mme Raynal étant absente, Mme Jacques a présenté sa candidature : présidente du Quadrille Phocéén, Mme Raynal peut apporter beaucoup d'expérience au service de Carnet de Bals.

- Franck Marignier

M. Marignier étant absent, M. Chrétien a présenté sa candidature : regrettant le prix excessif des bals de Carnet de Bals, M. Marignier souhaiterait entre autres assurer des prix de bals plus accessibles à tous et travailler à plus de cohésion.

- Alain Terrier-Maréchal

M. Terrier-Maréchal a présenté sa candidature comme principalement motivé par la danse, par le souhait de retrouver une cohésion au sein de Carnet de Bals et par son soutien à Yvonne Vart.

- Patrick Visseq

M. Visseq étant absent Mme Jacques a présenté son programme : ancien président de Carnet de Bals, M. Visseq souhaiterait s'investir de nouveau dans la vie de notre association.

- Mathilde Bartholin

Mlle Bartholin a commencé par révéler ne pas avoir eu conscience jusque-là des difficultés qui s'étaient présentées lors de l'assemblée générale. Mlle Bartholin souligne reconnaître Mme Vart comme professeur de Carnet de Bals et souhaiter vivement qu'elle le restât.

- Annick Guezenec

Mme Guezenec a présenté son souhait de voir rester Mme Vart ainsi que de voir s'apaiser les tensions exacerbées lors de l'assemblée générale.

- Audrey Marchais

Mme Marchais s'est présentée comme une nouvelle adhérente souhaitant aider au mieux Carnet de Bals qu'elle avait récemment découvert et qu'elle appréciait fortement.

- Elisabeth Rousselet

Mme Rousselet était absente, avait fait parvenir un slide de présentation au conseil d'administration, précisant que, passionnée de danse, de costume et d'histoire, et membre de Carnet de Bals depuis 5 ans, elle souhaite maintenant aller au-delà d'une simple participation aux cours et aux bals vers un investissement plus actif dans la vie de notre association.

- Francis Arkwright

M. Arkwright a présenté sa candidature, motivé par son ancienneté au sein de Carnet de Bals et sa grande expérience associative qu'il souhaite mettre au service de notre association.

- Alexandre Emard

M. Emard s'est présenté comme un nouvel adhérent souhaitant aider au mieux Carnet de Bals qu'il avait récemment découvert et qu'il appréciait fortement.

b. Présentation des candidatures des membres sortants :



Les membres du conseil d'administration sortant, souhaitant renouveler leur mandat, Clémence Troesch-Varlet, Céline Perron d'Arc, Fanny Wilk, Hélène Vanmalle, Eric Burté, Arnaud Degioanni, ont exposé, par la voix d'Arnaud Degioanni, leurs projets communs pour la saison 2011-2012, si les votes y souscrivent.

i. Les cours :

Les cours sont dispensés par Yvonne Vart, si son désir est de continuer.

Sous la forme de 9 cours à la Salle Buffault aux mêmes horaires que pour la saison 2010-2011.

Yvonne Vart est le professeur historique de Carnet de Bals. Arnaud Degioanni l'engage à ne pas abandonner l'association et Hélène Vanmalle intervient à sa suite dans ce même sens.

ii. Les pratiques :

Les pratiques conserveront la même forme...

iii. Les stages :

La formule des stages sera maintenue et étendue :

- Mise en place de stages avec Arts et Mouvement, animés par Jitka et Jan.
- Nouveau partenariat avec ZigZagSteps afin d'organiser la venue de Richard Powers les 10 et 17 septembre pour un stage de Quadrille Mazurka.
- Continuation des stages de renforcement pour les bals.

iv. Les Lundis de l'Impératrice :

L'objectif pour la saison 2011-2012 est de proposer un bal informel tous les 2 mois.

v. Partenariat :

A la suite de plusieurs projets menés ensemble (animation de Breteuil, bal au Westin et bal à Fontainebleau), un partenariat va être étudié avec l'orchestre Mus'Art afin de pérenniser notre collaboration et de travailler vers la meilleure reconstitution possible.

vi. Les Journées du Patrimoine :

Bal de « La Belle au bois dormant » au château de Breteuil, le 18 septembre 2011.

Ce bal, précédé du pique-nique rituel, prolongera le thème troubadour de notre Grand Bal de printemps.



vii. Bal d'après-midi :

Le 30 octobre 2011 au château de Breteuil.



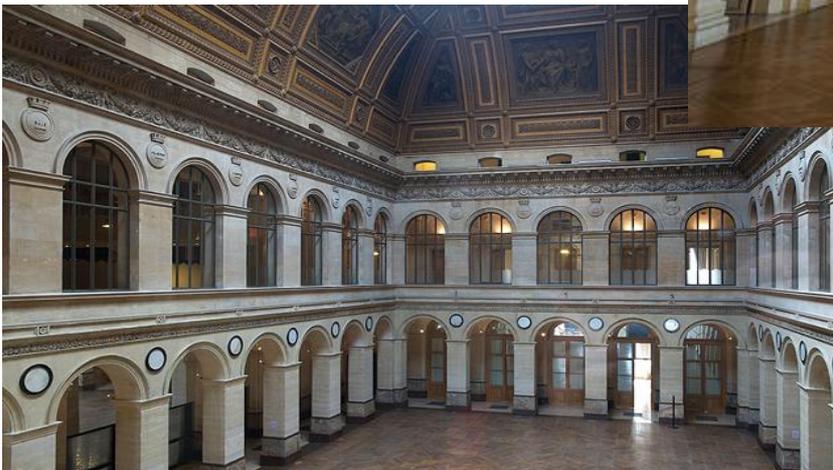
viii. Grand bal d'Hiver :



Le samedi 5 novembre 2011



au Palais Brongniart



sur un thème 1860.

ix. **Grand bal de Printemps :**

Le samedi 16 juin 2012



au château de Ferrières

sur un thème 1880.



xi. **Un nouveau projet : le bal de Pâques !**

Il nous est souvent confié que les bals de Carnets de Bals sont de plus en plus « grands » ou « fréquentés »... en effet, la pression immobilière sur la capitale rend les salles de plus en plus chères, nous imposant soit l'augmentation des prix soit des participants plus nombreux... Cette course en avant nous interdit maintenant des lieux plus petits ou insolites ou décalés... La création du bal de Pâques est là pour compenser cette carence !

Il s'agira de bals, où le nombre de participants possible sera nécessairement réduit par le lieu et où l'organisation ou l'atmosphère nous permettra de parcourir d'autres chemins, d'autres possibilités, d'autres ambiances, tout en conservant bien sûr notre unique objet : la reconstitution de bals du XIX^e siècle.

La première itération aura lieu en avril 2012 et aura pour thème 1910, sur une péniche, datant de cette époque et récemment restaurée.



c. Election du conseil d'administration :

Les 242 présents ou représentés lors de l'assemblée générale se sont exprimés par vote à bulletin secret. Selon nos statuts, au moins la moitié des voix est nécessaire pour être élu au conseil. Douze candidats ont au moins obtenu la majorité et sont élus :

- Arnaud Degioanni	161 voix (élu)
- Clémence Troesch-Varlet	155 voix (élue)
- Eric Burté	163 voix (élu)
- Céline Perron d'Arc	165 voix (élue)
- Hélène Vanmalle	138 voix (élue)
- Fanny Wilk	147 voix (élue)
- Francis Arkwright	150 voix (élu)
- Alexandre Emard	144 voix (élu)
- Mathilde Bartholin	148 voix (élue)
- Annick Guezenec	143 voix (élue)
- Audrey Marchais	124 voix (élue)
- Elisabeth Rousselet	142 voix (élue)
- Yumiko Ishikawa	70 voix (non élue)
- Véronique Ormezzano	70 voix (non élue)
- Christiane Boivert	77 voix (non élue)
- Geneviève Jacques	76 voix (non élue)
- Franck Marignier	84 voix (non élu)
- Françoise Lepot	69 voix (non élue)
- Alain Terrier-Maréchal	83 voix (non élu)
- Eliane Monimart	72 voix (non élue)
- Marie-Renée Piga	82 voix (non élue)
- Catherine Raynal	71 voix (non élue)
- Patrick Visseq	78 voix (non élu)
- Claudine Drault	65 voix (non élue)

VII. Présentation des projets pour la saison 2011-2012 :

Les membres du conseil d'administration sortant ayant été reconduits, les projets de la saison 2011-2012 seront ceux présentés dans leur programme.

VIII. Election du bureau au sein du conseil d'administration :

Traditionnellement, le conseil d'administration nouvellement élu se réunit à la suite de l'assemblée générale afin d'élire le bureau.

Or, comme cela a été proposé à Yvonne Vart dès l'annonce des résultats de l'assemblée générale, le nouveau conseil d'administration ne s'est pas réuni afin de se laisser un peu de temps pour proposer à Yvonne une liste du bureau qui aurait pu lui convenir.

Dès le mardi suivant, cependant Yvonne Vart faisait savoir au conseil d'administration par message électronique que, le précédent conseil ayant été réélu, elle ne dispenserait plus de cours à Carnet de Bals.

Le conseil d'administration élu le 25 juin 2011, réuni le 8 juillet 2011, a élu le bureau suivant à l'unanimité :

- Président : Arnaud Degioanni
- Secrétaire administrative : Clémence Troesch
(Secrétaire chargée de l'administration)
- Secrétaire de danse : Céline Perron d'Arc
(Secrétaire chargée des inscrits en cours et de l'administration des cours)
- Trésorier : Eric Burté